

X. Y. ZEP

BULLETIN DU CENTRE ALAIN SAVARY

NOVEMBRE 2004 (4 NUMÉROS PAR AN)

n° 19

SOMMAIRE

Éditorial

Recherche

LE TRAVAIL À LA MAISON
RACONTÉ AUX ENSEIGNANTS

Ressources

- L'AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME (ANLCI)
- « LE CAFÉ PÉDAGOGIQUE » (JOURNAL INTERNET)

BRÈVES

- DERNIÈRES PUBLICATIONS
- ACTES DE COLLOQUE

Boussole

DÉLÉGUÉ DE L'ÉTAT
ET ÉDUCATION PRIORITAIRE

Dossier

LE CYCLE TRIENNAL D'ENQUÊTES
SUR LA SANTÉ DES ÉLÈVES

- POUR EN SAVOIR PLUS

LE bouclage de cette livraison d'*X.Y.ZEP* intervient quelques semaines après la remise du rapport de la Commission nationale du débat national sur l'avenir de l'école présidée par Claude Thélot, rapport intitulé *Pour la réussite de tous les élèves*, et censé fournir des éléments de bilan et de réflexion pour l'élaboration de la future loi d'orientation sur l'école. Ce rapport aborde la question de l'Éducation prioritaire, par le biais de celle de la mixité sociale, principalement dans son chapitre 4, intitulé précisément « Favoriser la mixité sociale sur tout le territoire ». Que dit la « commission Thélot » sur ce point ?

Elle rappelle tout d'abord que l'École ne peut agir seule et que « lutter contre les inégalités territoriales, contre la ségrégation sociale, en faveur de la mixité sociale, dépend principalement de politiques de logement et d'emploi appropriées », mais réaffirme que cette évidence ne doit pas pour autant conduire à considérer que l'École puisse s'exonérer de cette lutte. Proposant de maintenir une politique de sectorisation des établissements publics, « repensée et justifiée par une politique de qualité contrôlée », la commission Thélot préconise de « traiter les effets néfastes de la ségrégation en conduisant une politique de différenciation [...] beaucoup plus ambitieuse et plus globale, que ne l'a été jusqu'à aujourd'hui la politique ZEP ». La commission s'inscrit ainsi dans la continuité des propos de son Président qui écrivait, en 2001, que la politique ZEP était insuffisamment différenciée, quantitativement et qualitativement, ce qui expliquait selon lui sa réussite, ou son échec, partiel(le)¹. Le terme « différenciation » n'est pas choisi au hasard par les rédacteurs du rapport Thélot, puisqu'il s'agit, selon eux, non seulement d'attribuer une part variable et parfois importante (de 0 à 25 %) des moyens alloués aux établissements en fonction des caractéristiques de la population d'élèves qu'ils accueillent, mais aussi de s'appuyer sur une plus grande responsabilité et une capacité d'action accrue des établissements, « pour mobiliser des équipes volontaires autour d'un projet », la contrepartie de cette plus grande autonomie reconnue aux établissements consistant en un contrôle *a posteriori* de ces projets au travers d'évaluations précises et normées des acquis des élèves. De telles propositions ne surprennent guère, venant d'une commission présidée par l'ancien Directeur de l'Évaluation et de la Prospective, et ne s'inscrivent pas en rupture, mais dans la continuité et l'approfondissement des politiques de ces dernières décennies. On est néanmoins un peu surpris de ne guère trouver, dans le rapport de la commission, d'éléments de bilan de la politique ZEP et des projets auxquels sa mise en œuvre a donné lieu, ou encore de n'y lire aucune référence au rapport que Catherine Moisan et Jacky Simon avaient consacré en 1997 aux « déterminants de la réussite scolaire en zone d'éducation prioritaire ». Il est vrai que l'angle d'attaque de la commission Thélot sur ces questions est plus celui de la lutte pour la mixité et contre la ségrégation sociale que celui des politiques et des pratiques scolaires en tant que telles.

Angle d'attaque qui positionne le rapport Thélot comme élément complémentaire de ceux qui l'ont précédé et des travaux de recherche sur la politique ZEP et les modalités de sa mise en œuvre, et sur les difficultés et inégalités scolaires que rencontrent les élèves d'origine populaire, plutôt que comme se substituant à eux.

Jean-Yves ROCHEX,
Université Paris VIII

1. Claude Thélot, « Égalité et diversité dans le système éducatif: constats, enjeux, prospective », in Alain Vergnion et Henri Peyronie (éds), *Le sens de l'école et la démocratie*, Bern, Peter Lang, 2001.